

LA BASE DE SUMMERSIDE

M. Joe McGuire (Egmont): Monsieur le Président, c'est aujourd'hui, le 26 avril, le premier anniversaire de la fuite budgétaire la plus tristement célèbre de l'histoire du Canada. Les gens de l'Île-du-Prince-Édouard se rappellent surtout qu'on annonçait dans ce budget la fermeture de la BFC Summerside.

Ce fut tout un choc pour la ville de Summerside, la circonscription d'Egmont et la province de l'Île-du-Prince-Édouard. Le deuxième employeur de l'île allait fermer ses portes; 2 600 emplois et une masse salariale de 50 millions de dollars allaient disparaître.

Les gens de Summerside et des environs ont uni leurs forces pour lutter contre la fermeture et pour assurer la survie de leur ville. Le groupe des amis de la BFC Summerside a été mis sur pied. On a organisé une manifestation de la Fête des mères et une caravane de l'espoir. Un groupe de travail fédéral-provincial a été établi. On a promis une présence fédérale comparable. On a engagé une société d'experts-conseils du secteur privé, mais son rapport est encore classé très secret. Nous attendons toujours l'annonce.

Les travailleurs civils se trouvent dans une situation des plus critiques. Certains doivent quitter leur foyer. D'autres sont mis à pied et confrontés au chômage dans une région défavorisée.

La solution saute aux yeux. Laissez l'escadron de recherches et de sauvetage 413 là où il est. Summerside est l'emplacement idéal. Cette mesure assurerait une présence militaire dans l'Île-du-Prince-Édouard, sauverait des vies et ferait économiser de l'argent au gouvernement.

* * *

• (1410)

[Français]

LA SEMAINE NATIONALE DU BÉNÉVOLAT

M. Jean-Pierre Hogue (Outremont): Monsieur le Président, c'est la semaine nationale de l'action bénévole. C'est l'occasion pour tous les Canadiens et Canadiennes de rendre hommage à ces nombreux citoyens qui travaillent au mieux-être de leur communauté.

En tant qu'individu ou au sein d'un groupe, quelque 13 millions de personnes ont intégré le bénévolat à leur mode de vie. Sans eux, beaucoup de programmes et d'organismes ne pourraient plus exister. Plusieurs de ces

Article 31 du Règlement

importantes organisations se sont donné pour mandat de corriger les inégalités et les injustices dans la société.

Par l'action bénévole, tous les Canadiens et Canadiennes ont la possibilité de jouer un rôle actif dans la vie de leur communauté. Grâce à la liberté d'engagement qu'il représente, le bénévolat s'ancre profondément dans les principes de démocratie sur lesquels le Canada a été fondé. En fait, l'engagement personnel actif est considéré comme un droit fondamental de l'être humain.

Sans l'apport de ses bénévoles, le Canada ne serait pas le pays que l'on connaît. La générosité de ces citoyens est donc un élément important de l'identité nationale.

Aujourd'hui, je vous invite à vous joindre à moi pour féliciter tous les bénévoles et les remercier de la précieuse contribution qu'ils apportent à notre société.

Des voix: Bravo!

* * *

[Traduction]

L'HYGIÈNE ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

M. Stan Keyes (Hamilton-Ouest): Monsieur le Président, le lundi 23 avril, la Chambre a adopté ma motion d'initiative parlementaire visant à demander au gouvernement de rétablir la financement consenti au Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.

Le gouvernement avait prévu de ne plus subventionner du tout le Centre à partir de l'an prochain. Il y a néanmoins des députés conservateurs qui ont voté en faveur du rétablissement du financement du Centre, marquant ainsi clairement leur désapprobation à l'égard des projets de privatisation de leur gouvernement.

Cela fait dix ans que le CCHST offre gratuitement aux Canadiens des renseignements impartiaux sur des questions liées à la santé et à la sécurité au travail. S'il était privatisé, il devrait alors concentrer le gros de ses efforts sur la vente de produits plutôt que sur la prestation de services d'importance vitale.

Dans la lettre ouverte que je lui ai adressée hier, je fais observer au ministre du Travail que, ma motion bénéficiant de l'appui de membres de tous les partis, il était temps de rétablir intégralement le financement du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.

Maintenant que la Chambre s'est prononcée, les travailleurs canadiens attendent impatiemment la réponse du ministre.